RCS : PERPIGNAN
Code greffe : 6601

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PERPIGNAN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 00860
Numéro SIREN : 752 467 969
Nom ou dénomination : GB FINANCES

Ce dépôt a été enregistré le 07/12/2017 sous le numéro de dépôt B2017/011586

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE .....

..... PERPIGNAN

Date : 08/12/2017

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2017/011586**
n°de gestion : **2012B00860**
n°SIREN : **752 467 969 RCS Perpignan**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Perpignan certifie avoir procédé le 07/12/2017 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

GB FINANCES - Société à responsabilité limitée
70 rue du Maréchal Foch 66000 Perpignan -FRANCE-

date de clôture : 30/06/2017

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les évènements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels

496745

496745

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

(1)

BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2017

Désignation de l'entreprise Société GB FINANCES — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 70 RUE MARECHAL FOCH 66000 PERPIGNAN — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 75246796900016 — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le 30062017 Net 3	N-1 30062016 Net 4
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
	Fonds commercial (1)	AH	143 415	AI	143 415	143 415
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	1 296	AK	1 296	943
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	99 902	AU	36 688	63 214	45 495
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB	13 000	BC	13 000	
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	2 800	BI	2 800	1 880
	TOTAL (II)	BJ	260 413	BK	37 984	222 429	191 734
ACTIF CIRCULANT STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		46 662
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	2 887	BW	2 887	2 747
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	69 132	BY	69 132	4 495
	Autres créances (3)	BZ	38 472	CA	38 472	36 420
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD		CE		52 000
	Disponibilités	CF	186 522	CG	186 522	29 651
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	22 518	CI	22 518	7 839
	TOTAL (III)	CJ	319 531	CK	319 531	179 814
	Frais d'émission d'emprunt a étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	579 944	IA	37 984	541 960	371 548

Renvois : (1) Dont droit au bail | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financieres nettes | CP 15 800 | (3) Part à plus d'un an CR

Clause de reserve de propriete * Immobilisations | Stocks | Creances

Dossier N° GB en Euros

OPTIM EXPERT

Certifié conforme

DGFiP N° 2051 2017

(2) BILAN - PASSIF avant répartition

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : Société GB FINANCES — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé 5 000)	DA	5 000	5 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	500	500
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	138 753	72 568
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	146 687	66 185
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	290 940	144 253
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	39 188	80 394
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	399	8 004
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	33 900	28 235
	Dettes fiscales et sociales	DY	163 115	110 661
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	14 418	
Compte régul	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	251 020	227 295
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	541 960	371 548
RENVOIS (1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont reserve speciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constates d'avance a moins d'un an	EG	245 212	225 874
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes crediteurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cerfa conforme à l'original

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2017

Désignation de l'entreprise : Société GB FINANCES — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N					Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue biens*	FD		FE		FF		
	Production vendue services*	FG	1 169 334	FH	975	FI	1 170 309	933 888
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	1 169 334	FK	975	FL	1 170 309	933 888
	Production stockée*					FM	(46 662)	5 476
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	1 010	871
	Autres produits (1) (11)					FQ	17 999	4
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	1 142 656	940 239
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	196 434	179 121
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	57 699	39 751
	Salaires et traitements*					FY	386 021	376 963
	Charges sociales (10)					FZ	149 736	135 571
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements*					GA	16 677	18 103
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant dotations aux provisions*					GC		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	119 454	99 546
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	926 020	849 055
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	216 636	91 183
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	553	131
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	553	131
CHARGES FINANCIERES	Dotations financieres aux amortissements et provisions*					GQ		
	Interêts et charges assimilees (6)					GR	1 084	7 972
	Differences negatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilieres de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	1 084	7 972
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(530)	(7 841)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	216 105	83 342

Dossier N° GB en Euros

Certifié conforme à l'original

OPTIMEXPERT

(4) COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise Société GB FINANCES

Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	5 829	497
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	8 878	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	14 707	497
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	694	34
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	23 625	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	24 319	34
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(9 612)	463
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	59 807	17 620
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 157 916	940 867
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 011 229	874 682
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	146 687	66 185
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont produits de locations immobilières	HY		
	(2) Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
	(3) Dont - Crédit bail mobilier *	HP	7 059	
	(3) Dont - Crédit bail immobilier	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art 238 bis du C G I)	HX		
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	RC		
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	RD		
	(9) Dont transferts de charges	A1	1 010	871
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	51 090	41 139
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	119 254	99 538
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 ; obligatoires A9	A9	51 090	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N Charges exceptionnelles	Exercice N Produits exceptionnels
Cf état annexe	24 319	14 707

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs	Exercice N Charges antérieures	Exercice N Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Certifié conforme à l'original

ANNEXE DÉCLARATION 2053

Désignation de l'entreprise Société GB FINANCES

30/06/2017

Détail des produits et charges exceptionnels	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
REGUL SOLDE PRET		1 090
CAUTION SCI MB INVEST REGUL N-1		2 800
REGUL LOYER N-1		240
REGUL SOLDE TICKET RESTO		96
REGUL SOLDE COTIS FOND MEDIA		1 200
AINETO HONORAIRES 2014		403
IMMO COMPTA A TORT N-1		7 078
CAUTION SCI MPLG COMPENS LOYER		1 800
MAJO + AMENDE	694	
VNC IMMO CORPO	21 745	
VNC IMMO FINANCIERE	1 880	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

⑤ IMMOBILISATIONS

DGFiP N° 2054 2017

Désignation de l'entreprise : Société GB FINANCES — Néant ☐ *

CADRE A — IMMOBILISATIONS			Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations : Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I	CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II	KD	144 711	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains	KG		KH		KI		
	Constructions — Sur sol propre (Dont Composants) L9	KJ		KK		KL		
	Constructions — Sur sol d'autrui (Dont Composants) M1	KM		KN		KO		
	Constructions — Installations générales, agencements et aménagements des constructions * (Dont Composants) M2	KP		KQ		KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels (Dont Composants) M3	KS		KT		KU		
	Autres immobilisations corporelles — Installations générales, agencements aménagements divers *	KV	22 116	KW		KX	17 442	
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport *	KY	17 000	KZ		LA	17 663	
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique	LB	58 506	LC		LD	20 952	
	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *	LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours	LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes	LK		LL		LM		
	TOTAL III	LN	97 622	LO		LP	56 057	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	8G		8M		8T		
	Autres participations	8U		8V		8W	13 000	
	Autres titres immobilisés	1P		1R		1S		
	Prêts et autres immobilisations financières	1T	4 680	1U		1V		
	TOTAL IV	LQ	4 680	LR		LS	13 000	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		ØG	247 013	ØH		ØJ	69 057	

CADRE B — IMMOBILISATIONS			Diminutions : par virement de poste à poste 1		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence : Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I		IN		CO		DO		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II		IO		LV		LW	144 711	1X	144 711
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC	
	Constructions	Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF	
	Constructions	Inst gales, agencts et am des constructions	IS		MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK		ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst gales, agencts, aménagements divers	IU		MM	2 347	MN	37 210	MO	37 210
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport	IV		MP		MQ	34 663	MR	34 663
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS	51 430	MT	28 028	MU	28 028
	Autres immobilisations corporelles	Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF	
	TOTAL III		IY		NG	53 777	NH	99 902	NI	99 902
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW	
	Autres participations		I0		ØX		ØY	13 000	ØZ	13 000
	Autres titres immobilisés		I1		2B		2C		2D	
	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E	1 880	2F	2 800	2G	2 800
	TOTAL IV		I3		NJ	1 880	NK	15 800	2H	15 800
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		ØK	55 657	ØL	260 413	ØM	260 413

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

OPTIMEX EURL

Dossier N° GB en Euros

Copie conforme à l'original

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

6 AMORTISSEMENTS

DGFiP N° 2055 2017

Désignation de l'entreprise : Société GB FINANCES — Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	353	PF	943	PG		PH	1 296
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	6 486	QE	6 693	QF	1 423	QG	11 756
	Matériel de transport	QH	17 000	QI	25	QJ		QK	17 025
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	29 500	QM	9 016	QN	30 609	QO	7 907
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	52 986	QV	15 734	QW	32 033	QX	36 688
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		ØN	53 339	ØP	16 677	ØQ	32 033	ØR	37 984

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS Colonne 1 Différentiel de durée et autres		DOTATIONS Colonne 2 Mode dégressif		DOTATIONS Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		REPRISES Colonne 4 Différentiel de durée et autres		REPRISES Colonne 5 Mode dégressif		REPRISES Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissement TOTAL I	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob incorporelles TOTAL II	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions — Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
Constructions — Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
Constructions — Inst gales agenc et am des const	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst techniques mat et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles — Inst gales,agenc am divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
Autres immobilisations corporelles — Mat bureau et inform mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
Autres immobilisations corporelles — Emballages récup et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL						NM						NO	
Total général (I+II+III+IV)	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW		Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY		Total général non ventilé (NW - NY)		NZ					

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Dossier N° GB en Euros

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

OPTIMUM FIDUCIAIRE

Certifié conforme à l'original

DGFiP N° 2056 2017

7 PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise Société GB FINANCES

Néant [X] *

	Nature des provisions	Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles	6A		6B		6C		6D	
	sur immobilisations - corporelles	6E		6F		6G		6H	
	sur immobilisations - titres mis en équivalence	O2		Ø3		Ø4		Ø5	
	sur immobilisations - titres de participation	9U		9V		9W		9X	
	sur immobilisations - autres immobilisations financieres(1)*	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B		TY		TZ		UA	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C		UB		UC		UD	
	Dont dotations et reprises - d'exploitation			UE		UF			
	Dont dotations et reprises - financieres			UG		UH			
	Dont dotations et reprises - exceptionnelles			UJ		UK			

Titres mis en equivalence montant de la depreciation a la clôture de l'exercice calcule selon les regles prevues a l'article 39-1-5e du C G I 10

(1) a detailler sur feuillet separe selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision

NOTA Les charges a payer ne doivent pas être mentionnees sur ce tableau mais être ventilees sur l'etat detaille des charges a payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C G I

* Des explications concernant cette rubrique sont donnees dans la notice n 2032

QI ADR S normalisé

Dossier N GB en Euros

OPTIM EXTENS

Certifié conforme à l'original

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

8 ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE *

DGFiP N° 2057 2017

Désignation de l'entreprise : Société GB FINANCES — Néant ☐ *

CADRE A ÉTAT DES CRÉANCES

		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL	13 000	UM 13 000	UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR	US	
	Autres immobilisations financières	UT	2 800	UV 2 800	UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA				
	Autres créances clients	UX	69 132	69 132		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	ZI				
	Personnel et comptes rattachés	UY				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	16	16		
	Etat et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM				
	Etat et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB				
	Etat et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN				
	Etat et autres collectivités publiques — Divers	VP				
	Groupe et associés (2)	VC				
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	38 456	38 456		
	Charges constatées d'avance	VS	22 518	22 518		
	TOTAUX	VT	145 922	VU 145 922	VV	
RENVOIS (1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD				
	Montant des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE				
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF				

CADRE B ÉTAT DES DETTES

		Montant brut 1		A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	27	27		
	à plus de 1 an à l'origine	VH	39 161	33 353	5 809	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	33 900	33 900		
Personnel et comptes rattachés		8C	51 578	51 578		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	72 249	72 249		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	39 288	39 288		
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW				
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J				
Groupe et associés (2)		VI	399	399		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	14 418	14 418		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L				
TOTAUX		VY	251 020	VZ 245 212	5 809	
RENVOIS (1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	43 661			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Dossier N° GB en Euros

OPTIM EXPERT

Certifié conforme à l'original

DGFiP N° 2058-A 2017

9 DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : Société GB FINANCES — Néant ☐ *

Exercice N, clos le : 3 0 0 6 2 0 1 7

I. RÉINTEGRATIONS

				BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE			WA 146 687
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)	de l'exploitant ou des associés					WB
		de son conjoint		moins part déductible *		à réintégrer	WC
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	WE		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art 39-4 du C G I)	WF		Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprise à l'IS)	WG		XE
	Fraction des loyers à réintegrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art 239 sexies D)	RB	)	
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf tableau 2058-B, cadre III)	WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf 2067-BIS)	XX		XW 694
	Amendes et pénalités	WJ	694	Charges financières (art. 212 bis)*	XZ		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*						XY
	Impôt sur les sociétés (cf page 9 de la notice 2032)						I7 59 807
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G I E	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7		K7
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)					I8
		- imposées au taux de 0 %					ZN
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *	- Plus-values nettes à court terme					WN
		- Plus-values soumises au régime des fusions					WO
	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)						XR
	Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Interêts excédentaires (art 39-1-3e et 212 du C G I)	SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)	SW		WQ 1 312
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (Art 209C)	SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8		
	Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y1
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3
						TOTAL I	WR 208 500

II. DÉDUCTIONS

				PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE			WS
	Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G I E *						WT
	Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf tableau 2058-B, cadre III)						WU
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (16% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)					WV
		- imposées aux taux de 0 %					WH
		- imposées aux taux de 19 %					WP
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures					WW
		- imputées sur les déficits antérieurs					XB
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %						I6
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*						WZ
	Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts	(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations	2A			)	XA
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*						ZY
	Majoration d'amortissement *						XD
	Abattement sur le benefice et exonerations *	Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultes 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles 44 sexies	L2	Jeunes entreprises innovantes (art 44 sexies A)	L5 XF
		Pôle de competitivite hors CICE (art 44 undecies)	L6	Sociétés d'investissements immobiliers cotees (art 208C)	K3	Zone de restructuration de la defense (art 44 terdecies)	PA
		Zone franche urbaine - TE (art 44 octies et octies A)	ØV	Bassin d'emploi à redynamiser (art 44 duodecies)	1F	Zone franche d'activite (art 44 quaterdecies)	XC
		[redacted]		Zone de revitalisation rurale (art 44 quindecies)			PC
	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)						XS
	Deductions diverses a detailler sur feuillet separé (EXT 2)	Dont deduction exceptionnelle pour investissement *	X9			Creance degagee par le report en arriere du deficit	ZI XG 8 113
	Deduction des produits affectées aux activités eligibles au régime de la taxation au tonnage						Y2
						TOTAL II	XH 8 113

III. RÉSULTAT FISCAL

Resultat fiscal avant imputation des deficits reportables	benefice (I moins II)	XI	200 387
	deficit (II moins I)	XJ	
Déficit de l'exercice reporte en arriere (entreprises à l'IS)*		ZL	
Deficits antérieurs imputes sur les resultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*		XL	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN	200 387
		XO	

Cerfa conforme à l'original

ANNEXE DÉCLARATION 2058-A

Désignation de l'entreprise . Société GB FINANCES

30/06/2017

Détail des réintégrations diverses		
LOYER LEASING NON DEDUCTIBLE		1 312
Total des réintégrations diverses	**WQ**	1 312
Détail des déductions diverses		
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi		8 113
Total des déductions diverses	**XG**	8 113

Certifié conforme
à l'original

DGFiP N° 2058-B 2017

(10) DÉFICITS INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise Société GB FINANCES — Néant ☐ *

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6	
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	26 991

III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler, sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1 1e bis Al. 2 du CGI *	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN		YO	
à reporter au tableau 2058-A :		ligne WI		ligne WU

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 *septies* du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)	XU	☐

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Certifié conforme à l'original

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

DGFiP N° 2058-C 2017

(11) TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Désignation de l'entreprise : Société GB FINANCES — Néant ☐ *

ORIGINES				AFFECTATIONS			
	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	72 568	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB	
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	66 185		- Autres réserves	ZD	
	Prélèvements sur les réserves	ØE		Dividendes		ZE	
				Autres répartitions		ZF	
	TOTAL I	ØF	138 753	Report à nouveau		ZG	138 753
				(NB le total I doit nécessairement être egal au total II) TOTAL II		ZH	138 753

DISTRIBUTIONS (Article 235 ter ZCA)

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice — XV

RENSEIGNEMENTS DIVERS

DÉTAIL DES POSTES				Exercice N	Exercice N-1
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail J7)	YQ		7 058	
	- Engagements de crédit-bail immobilier	YR			
	- Effets portés à l'escompte et non échus	YS			
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance	YT			
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois J8)	XQ		42 986	38 869
	- Personnel extérieur à l'entreprise	YU			
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)	SS		7 187	6 148
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages	YV		32 171	19 725
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles ES)	ST		114 089	114 380
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052	ZJ		196 434	179 121
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE	YW		3 233	1 466
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers ZS)	9Z		54 466	38 285
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052	YX		57 699	39 751
TVA	- Montant de la T V A collectée	YY			
	- Montant de la T V A déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations	YZ			
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS1 ou modèle 2460 de 2016)*	ØB		221 796	
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *	ØS			
	- Effectif moyen du personnel * (dont apprentis handicapés)	YP		4	
	- Effectif affecté à l'activité artisanale	RL			
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *	ZK		%	%
	- Numéro de centre de gestion agréé * XP		- Filiales et participations (Liste au 2059-G prévu par art 38 II de l'ann III au C G I)	Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR	0
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	RG			
	- Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	RH			

RÉGIME DE GROUPE*							
Société résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe	JA		Plus-values a 15 %	JK		Plus-values a 0 %	JL	
			Plus-values a 19 %	JM		Imputations	JC	
Groupe resultat d'ensemble	JD		Plus-values a 15 %	JN		Plus-values a 0 %	JO	
			Plus-values a 19 %	JP		Imputations	JF	
Si vous relevez du régime de groupe indiquer 1 si société mere, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la societe mere du groupe	JJ				

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Certifié conforme à l'original

Dossier N GB en Euros

OPTIM EXTERNE

DGFiP N° 2059-A 2017

12 DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Néant ☐ *

Désignation de l'entreprise : Société GB FINANCES

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

	Nature et date d'acquisition des éléments cédés * (1)	Valeur d'origine * (2)	Valeur nette réévaluée * (3)	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt (4)	Autres amortissements * (5)	Valeur résiduelle (6)
I - Immobilisations * 1	SF MOBILIER	11 200		4 856		6 344
2	LOGICIEL BALANCE	16 727		14 017		2 710
3	MOBILIER MEUBLES	4 800		2 105		2 695
4	BUREAU PROFIL ELN	2 824		1 099		1 725
5	CHAUFFAGE ELNE	2 347		1 423		924
6	MOBILIER ACQUISIT	4 095		3 860		235
7	CAUTION PARKING V	80				80
8	FNAC NIKON D600	1 665		1 632		33
9	CAUTION SCI MPLG	1 800				1 800
10	BUREAU SF DOUBLE	7 629		552		7 078
11	MAT. INFORMATIQUE	2 490		2 490		
12						

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

	Prix de vente (7)	Montant global de la plus-value ou de la moins-value (8)	Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées * — Court terme (9)	Long terme (10) 19 %	Long terme (10) 15 % ou 16 %	Long terme (10) 0 %	Plus-values taxables à 19 % (1) (11)
I - Immobilisations * 1		(6 344)	(6 344)				
2		(2 710)	(2 710)				
3		(2 695)	(2 695)				
4		(1 725)	(1 725)				
5		(924)	(924)				
6		(235)	(235)				
7		(80)	(80)				
8		(33)	(33)				
9	1 800						
10	7 078						
11							
12							
II - Autres éléments 13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+				
14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+				
15	Amortissements afférents aux éléments cedés mais exclus des charges deductibles par une disposition légale		+				
16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant a la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisee		+				
17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas éte acquis a titre onéreux depuis moins de deux ans						
18	Provisions pour depréciation des titres relevant du regime des plus ou moins-values a long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour depréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values a long terme						
20	Divers (detail a donner sur une note annexe)*						
CADRE V			(14 747)				
CADRE B			(A)	(B) (ventilation par taux)			(C)
CADRE C							

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 F du CGI

QUADRAS Solutions

Dossier N° GB en Euros

OPTIM EXPERT

Certifié conforme à l'original

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

13 AFFECTATION DES PLUS-VALUES A COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT

DGFiP N° 2059-B 2017

Désignation de l'entreprise : Société GB FINANCES — Néant [X] *

A ELÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf cadre B)

Origine		Montant net des plus-values realisees*	Montant antérieurement reintégré	Montant compris dans le resultat de l'exercice	Montant restant à reintegrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art 39 quaterdecies I ter et I quater CGI)				
	TOTAL 1				

	Imposition répartie		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintegré	Montant rapporté au resultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	sur 3 ans au titre de	N-1				
		N-2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art 39 quaterdecies Iter et I quater du CGI) (à préciser) au titre de	N-1				
		N-2				
		N-3				
		N-4				
		N-5				
		N-6				
		N-7				
		N-8				
		N-9				
	TOTAL 2					

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises a l'impôt sur les sociétes seulement)

☐ Plus-values d'apport à une societe d'une activite professionnelle exercée a titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values realisees à l'origine	Montant antérieurement réintegre	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant a reintégrer
TOTAL				

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Certifié conforme à l'original

DGFiP N° 2059-C 2017

(14) SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Néant [X] *

Désignation de l'entreprise Société GB FINANCES

● Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
● Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ● ou 16% ●	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art 219 I a sexies-0 bis du CGI) ●*	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art 219 I a sexies-0 du CGI) ● *	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①		Moins-values à 16% ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 % ③	Solde des moins-values à 16% ④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ①		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑥	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6 ⑦
		À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 % ②	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 du CGI) ③	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI) ④	À 15 % ou à 16,5 % (1) ⑤		
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Certifié conforme à l'original

formulaire obligatoire (article 53A du code général des impôts)

15

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS VALUES A LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

DGFiP N° 2059-D 2017

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : Société GB FINANCES

Néant [X] *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
Prélèvements opérés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

conforme
original

(16) **DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE PRODUITE AU COURS DE L'EXERCICE**

DGFiP N° 2059-E 2017

Formulaire obligatoire (art. 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : Société GB FINANCES — Néant ☐ *

Si entreprise membre d'une intégration fiscale, indiquez le SIREN de la tête de groupe ☐☐☐☐☐☐☐☐☐

Exercice ouvert le : 01072016 et clos le : 30062017 Durée en nombre de mois 12

I - Production de l'entreprise

Ventes de marchandises	OA	
Production vendue - Biens	OB	
Production vendue - Services	OC	1 170 309
Production stockée	OD	(46 662)
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère commercial	OF	
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opération faites en commun	OH	17 999
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	1 010
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL I	OM	1 142 656

II - Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)

Achats de marchandises (droits de douanes compris)	ON	
Variation de stock (marchandises)	OO	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	OP	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)	OQ	
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	OR	150 369
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	119 454
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY	
Taxes sur le C A autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs), T I P P	OZ	
Fraction des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
TOTAL 2	OJ	269 823

III - Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée TOTAL I - TOTAL 2	OG	872 833

IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1329 et la 1330-CVAE)	SA	872 833

Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et un monoétablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE

MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX	1 171 319
Période de référence GY 01/07/2016	GZ	30/06/2017
Date de cessation	HR	

Pour les entreprises de credit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptee pour tenir compte des modalites particulieres de determination de la valeur ajoutee ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques a joindre)

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON a OS, OW et OZ des charges deductibles de la valeur ajoutee, afferente a la production immobilisee declaree ligne OI portees en ligne OL

* Des explications concernant cette rubrique sont donnees dans la notice n 2032

Certifié conforme à l'original

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III du C.G.I.)

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFiP N° 2059-F 2017

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

1/1 (1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 30062017

N° SIRET 75246796900016

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE Société GB FINANCES

ADRESSE (voie) 70 RUE MARECHAL FOCH

CODE POSTAL 66000 VILLE PERPIGNAN

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	2	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	500

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions

Adresse N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions

Adresse N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions

Adresse N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions

Adresse N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M | Nom patronymique BORSOTTO | Prénom(s) GILLES

Nom marital | % de détention 83.00 | Nb de parts ou actions 415

Naissance Date | N° Département | Commune | Pays

Adresse N° 70 | Voie RUE DU MARECHAL FOCH

Code postal 66000 | Commune PERPIGNAN | Pays France

Titre (2) Mme | Nom patronymique MAUREL | Prénom(s) PERRINE

Nom marital BORSOTTO | % de détention 17.00 | Nb de parts ou actions 85

Naissance Date 010471 | N° Département 34 | Commune MONTPELLIER | Pays France

Adresse N° 16 | Voie B RUE DU 11 NOVEMBRE

Code postal 66550 | Commune CORNEILLA LA RIVIERE | Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032

Certifié conforme à l'original

Société GB FINANCES
66000 PERPIGNAN

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
COMPTES D'ACTIF			
48600000 CHARGES CONST.D'AVANCE			12 690.05
30/06/2017 EXT PITNEY BOWES 06/09/16-05/09/1	52.84		
30/06/2017 EXT MEILLEUR TX SITE 2017 PLVT69.	421.03		
30/06/2017 EXT MEILLEUR TX LOGICIEL GEMO PER	2 722.19		
30/06/2017 EXT MEILLEUR TX LOGICIEL GEMO ELN	1 088.88		
30/06/2017 EXT COTIS 2017 FONDS MEDIA CA 201	2 419.73		
30/06/2017 EXT BNI 04/2017-03/2018	833.26		
30/06/2017 EXT BNI 03/2017-03/2018	799.81		
30/06/2017 EXT MEILLEU TX FRANCHISE 2017 150	604.93		
30/06/2017 EXT CFPB 2017/2018	76.45		
30/06/2017 EXT XEROX FINANCIAL 15/06-14/09 P	381.55		
30/06/2017 EXT NUMERIQUE CENTIER PLVT 05/06	226.93		
30/06/2017 EXT NUMERIQUE CENTIER 01/07-30/09	120.20		
30/06/2017 EXT CM CIC LEASING 07/2017 PLVT	187.20		
30/06/2017 EXT AXA 14/03/17-01/03/18	214.21		
30/06/2017 EXT MS AMLIN RC PRO 2017	215.40		
30/06/2017 EXT AXA MULTI PRO 2017	252.24		
30/06/2017 EXT MMA MULTI PRO 01/08-31/07/17	21.91		
30/06/2017 EXT MS AMLIN RC PRO 2017	1 491.29		
30/06/2017 EXT CAUTION SCI MPLG LOYER 2017/1	560.00		
48610000 CCA COTISATIONS SOCIALES			9 828.00
30/06/2017 EXT CCA CSG + RSI GILLES	8 199.00		
30/06/2017 EXT CCA RSI + CSG PERRINE	1 629.00		
46870000 PRODUITS A RECEVOIR			5 228.15
30/06/2017 EXT MULTI IMPACT 06/2017	5 228.15		
COMPTES DE PASSIF			
16884000 INTERETS COURUS			27.21
30/06/2017 EXT Total I.C. au 30/06/2017		27.21	
40810000 FOURNIS.FACT NON PARVENUE			17 561.98
30/06/2017 EXT REDEVANCE SUR CA PERPI 05/201		6 443.15	
30/06/2017 EXT REDEVANCE SUR CA ELNE 05/2017		1 989.87	
30/06/2017 EXT REDEVANCE SUR CA PERPI 06/201		8 222.66	
30/06/2017 EXT REDEVANCE SUR CA ELNE 06/2017		906.30	

Certifié conforme à l'original

Société GB FINANCES
66000 PERPIGNAN

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
42820000 DETTES PROV.CONGES PAYES			17 716.19
30/06/2017 EXT Provisions pour congés payés		17 716.19	
42860000 COTISATIONS SOCIALES A PAYER			33 862.00
30/06/2017 EXT PROV RSI A PAYER GILLES		21 960.00	
30/06/2017 EXT PROV RSI A PAYER PERRINE		11 902.00	
43820000 CHARGES SUR CONGES PAYES			9 274.47
30/06/2017 EXT Provisions pour congés payés		9 274.47	
43860000 RSI REGUL 2017			13 436.00
30/06/2017 EXT PROV CSG + CFP A PAYER GILLES		9 756.00	
30/06/2017 EXT PROV CSG + CFP A PAYER PERRIN		3 680.00	
43860600 RSI REGUL 2016			23 369.00
01/07/2016 SAN S.A.N.		41 095.00	
01/07/2016 OD RSI REGUL COTIS 2016	17 726.00		
46860000 CHARGES A PAYER			14 400.00
30/06/2017 EXT PROV ABONDEMENT PEE PERRINE		3 000.00	
30/06/2017 EXT FORFAIT SOC. PEE + PERCO GILL		1 200.00	
30/06/2017 EXT PROV ABONDEMENT PEE GILLES		3 000.00	
30/06/2017 EXT FORFAIT SOC. PEE + PERCO PERR		1 200.00	
30/06/2017 EXT PROV ABONDEMENT PEE GILLES		3 000.00	
30/06/2017 EXT PROV ABONDEMENT PEE PERRINE		3 000.00	
46864000 ASSUR/ PRET INTERETS COURUS			17.62
30/06/2017 EXT Total assurance au 30/06/2017		17.62	

Certifié conforme à l'original

Société GB FINANCES
66000 PERPIGNAN

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
67120000 PENALITES,AMENDES			694.00
01/07/2016 AC AMENDE	17.00		
09/08/2016 AC AMENDE CB	17.00		
16/08/2016 CR CFE 2014 MAJO RETARD	19.00		
12/09/2016 CR AMENDE 24/08	17.00		
28/10/2016 CR TRESOR PUBLIC	25.00		
30/10/2016 BC AMENDE	35.00		
30/10/2016 BC AMENDE	35.00		
15/11/2016 CR BLOCAGE OPPOSITION	375.00		
15/11/2016 CR DEBLOCAGE OPPOSITION		375.00	
15/11/2016 CR URSSAF MAJO RETARD	375.00		
13/02/2017 CR AMENDE	17.00		
13/02/2017 CR AMENDE	17.00		
13/02/2017 CR AMENDE	35.00		
12/05/2017 CR AMENDE	17.00		
12/05/2017 CR AMENDE	17.00		
12/05/2017 CR AMENDE	17.00		
17/05/2017 AC AMENDE CB	17.00		
16/06/2017 AC AMENDE 0037	17.00		
67520000 VNC IMMO CORPORELLES			21 744.85
30/06/2017 OD Cession / Rebut au 30/06/2017	924.04		
30/06/2017 OD Cession / Rebut au 30/06/2017	2 743.26		
30/06/2017 OD Cession / Rebut au 30/06/2017	18 077.55		
67560000 VNC IMMO FINANCIERE			1 880.00
30/06/2017 OD Cession / Rebut au 30/06/2017	1 880.00		
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
77100000 PROD EXCEPT S/OP GESTION			5 829.35
01/07/2016 OD PRET 0138 02 REGUL SOLDE N-1		538.58	
01/07/2016 OD PRET REGUL ERREUR COMPTA N-1		551.72	
01/07/2016 OD SCI MB INVEST CAUTION PERPI		2 800.00	
01/07/2016 OD LOYER ANNUL S.A.N		240.00	
01/07/2016 OD SOLDE TICKET RESTO N-1		96.00	
01/07/2016 OD REGUL COTIS FOND MEDIA 3E TRI		1 200.00	
20/01/2017 CE AINETO HONORAIRES FACT 2014		403.05	

Certifié conforme à l'original

· Société GB FINANCES
66000 PERPIGNAN

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
77520000 PRODUIT CESSION IMMO CORPORELL			7 077.75
01/07/2016 OD IMMO COMPTA ERREUR COMPTA N-1		7 077.75	
77560000 CESSION IMMO FINANCIERE			1 800.00
30/06/2017 OD CAUTION SCI MPLG COMPENS LOYE		1 800.00	

Certifié conforme à l'original

Société GB FINANCES
66000 PERPIGNAN

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 30/06/2017 12	Exercice N-1 30/06/2016 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
FONDS COMMERCIAL	143 415	143 415		
20700000 FONDS COMMERCIAL	143 415	143 415		
		943	943-	100.00-
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 296	1 296		
20800000 AUTRES IMMO INCORPORELS	1 296-	353-	943-	267.35-
28080000 AMORT AUTRES IMMO INC				
	63 214	45 495	17 719	38.95
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	37 210	22 116	15 095	68.25
21810000 INST GENE AG AMENAGTS DIV	34 663		34 663	
21820000 MATERIEL DE TRANSPORT	5 505	25 217	19 713-	78.17-
21830000 MAT DE BUREAU ET INFORM	22 523	34 148	11 625-	34.04-
21840000 MOBILIER	11 756-	6 486-	5 270-	81.25-
28181000 AMT INST GENE AG AMENAGTS	17 025-		17 025-	
28182000 AMT MATERIEL DE TRANSPORT	3 645-	20 448-	16 803	82.18
28183000 AMT MAT BURAU ET INFORMAT	4 263-	9 052-	4 790	52.91
28184000 AMT MOBILER				
	13 000		13 000	
CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS	13 000		13 000	
26700000 CREANCE SUR PARTICIPATION				
	2 800	1 880	920	48.94
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2 800	1 880	920	48.94
27500000 DEPOTS ET CAUTION VERSES				
Total II	222 429	191 734	30 695	16.01
		46 662	46 662-	100.00-
EN-COURS DE PRODUCTION DE SERVICES		46 662	46 662-	100.00-
34000000 EN COURS PROD SERVICES				
	2 887	2 747	140	5.10
AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES	2 887	2 747	140	5.10
40910000 AVANCE ET ACPTE SUR CDE				
	69 132	4 495	64 637	NS
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	69 132	4 495	64 637	NS
41100000 CLIENTS				
	38 472	36 420	2 052	5.63
AUTRES CREANCES		1 420	1 420-	100.00-
40100000 CENTRAL FOURNISSEURS		15 000	15 000-	100.00-
42105000 ACOMPTE SUR SALAIRE	16		16	
43710000 TICKET RESTAURANT	7 639	20 000	12 361-	61.81-
46700000 DEBITEURS DIVERS	25 007		25 007	
46720000 SCI MB INVEST	582		582	
46730000 MS NAUTIQUE	5 228		5 228	
46870000 PRODUITS A RECEVOIR				
		52 000	52 000-	100.00-
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT		52 000	52 000-	100.00-
50300000 VALEURS MOBILIERES DE PLACEMEN				
	186 522	29 651	156 871	529.05
DISPONIBILITES		15 660	15 660-	100.00-
51210000 CAISSE EPARGNE 9017	3 889	8 686	4 797-	55.22-
51220000 BANQUE COURTOIS 97002	50 151		50 151	
51230000 BQ POPULAIRE 0007	10 214		10 214	
51250000 BNP 9875	122 268	5 306	116 962	NS
51260000 CREDIT AGRICOLE 2492				

Certifié conforme à l'original

Société GB FINANCES
66000 PERPIGNAN

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 30/06/2017 12	Exercice N-1 30/06/2016 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	22 518	7 839	14 679	187.26
48600000 CHARGES CONST D'AVANCE	12 690	7 839	4 851	61.88
48610000 CCA COTISATIONS SOCIALES	9 828		9 828	
Total III	319 531	179 814	139 717	77.70
TOTAL GENERAL	541 960	371 548	170 412	45.87

Société GB FINANCES
66000 PERPIGNAN

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N 30/06/2017 12	Exercice N-1 30/06/2016 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAL	5 000	5 000		
10130000 CAPITAL SOUSCRIT APP VERS	5 000	5 000		
	500	500		
RESERVE LEGALE	500	500		
10611000 RESERVE LEGALE				
	138 753	72 568	66 185	91.20
REPORT A NOUVEAU	138 753	72 568	66 185	91.20
11000000 REPORT A NOUVEAU				
	146 687	66 185	80 502	121.63
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)				
Total I	290 940	144 253	146 687	101.69
EMPRUNTS AUPRES D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT	39 188	80 394	41 205-	51.25-
16410300 PRET COURTOIS 453697013801	17 266	28 514	11 248-	39.45-
16410400 PRET 02520 4536997 0138 02	21 895	51 880	29 985-	57.80-
16884000 INTERETS COURUS	27		27	
	399	8 004	7 605-	95.01-
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES	399	8 004	7 605-	95.01-
45517000 C/C BORSOTTO GILLES				
	33 900	28 235	5 664	20.06
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	16 338	12 636	3 702	29.30
40100000 CENTRAL FOURNISSEURS	17 562	15 600	1 962	12.58
40810000 FOURNIS FACT NON PARVENUE				
	163 115	110 661	52 454	47.40
DETTES FISCALES ET SOCIALES	17 716	18 572	856-	4.61-
42820000 DETTES PROV CONGES PAYES	33 862		33 862	
42860000 COTISATIONS SOCIALES A PAYER	8 674	21 926	13 252-	60.44-
43100000 SECURITE SOCIALE	7 847	4 763	3 084	64.75
43720000 KLESIA RETRAITE	2 089		2 089	
43740000 AXA MUTUELLE	578		578	
43760000 MALAKOFF PREVOYANCE	6 982		6 982	
43770000 TAXE SUR LES SALAIRES		2 007	2 007-	100.00-
43780000 AUTRES CHARGES	9 274	10 120	846-	8.36-
43820000 CHARGES SUR CONGES PAYES	13 436		13 436	
43860000 RSI REGUL 2017		4 104	4 104-	100.00-
43860500 RSI REGUL 2015	23 369	41 095	17 726-	43.13-
43860600 RSI REGUL 2016	39 288	2 610	36 678	NS
44400000 ETAT IMPOT S/BENEFICE		5 464	5 464-	100.00-
44700000 AUTRES IMPOTS ET TAXES				
	14 418		14 418	
AUTRES DETTES	14 400		14 400	
46860000 CHARGES A PAYER	18		18	
46864000 ASSUR/ PRET INTERETS COURUS				
Total IV	251 020	227 295	23 726	10.44
TOTAL GENERAL	541 960	371 548	170 412	45.87

Société GB FINANCES
66000 PERPIGNAN

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

		Exercice N 30/06/2017 12	Exercice N-1 30/06/2016 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES		1 170 309	933 888	236 421	25.32
70601000	HONORAIRES RESTRUCTURAT° PRET	8 066		8 066	
70602000	CION CONTRAT ASSURANCE PRET	975	1 750	775-	44.29-
70603000	HONORAIRES CLIENT PERPIGNAN	368 186	414 759	46 573-	11.23-
70604000	HONORAIRES CLIENT ELNE	104 760		104 760	
70820300	CION MULTI IMPACT	56 027	37 881	18 146	47.90
70820400	COM BANQUE PERPIGNAN	479 261	479 497	236-	0.05-
70820500	COM BANQUES ELNE	153 033		153 033	
Chiffre d'affaires NET		1 170 309	933 888	236 421	25.32
PRODUCTION STOCKEE		46 662-	5 476	52 138-	952.12-
71340000	variation prestation en cours		5 476	5 476-	100.00-
71340100	HONORAIRES NON PARVENUS	10 150-		10 150-	
71340200	CION A PERCEVOIR	36 512-		36 512-	
REPRISES SUR DEPRECIATIONS, PROV (ET AMORT), TRANSF DE CHARGES		1 010	871	138	15.88
79100000	TRANSFERTS CHGES EXPL	1 010	871	138	15.88
AUTRES PRODUITS		17 999	4	17 995	NS
75800000	PDTS DIV GESTIONS COURANTES	17 999	4	17 995	NS
Total des Produits d'exploitation		1 142 656	940 239	202 417	21.53
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES		196 434	179 121	17 313	9.67
60610000	EAU,ELECTRICITE,GAZ	758	2 372	1 615-	68.06-
60630000	P.OUT+P EQUIP+F DIVERSES	11 983	9 948	2 034	20.45
60640000	FOURNITURES ADMINISTRAT	3 531	4 297	766-	17.84-
60680000	CARBURANTS	3 940		3 940	
61220000	CM - CIC LEASING INFORMATIQUE	1 229		1 229	
61220100	STAR LEASE NEW BETTLE COCCINEL	5 829		5 829	
61320000	SCI MB INVEST LOYER PERPI	16 800	16 800		
61320100	SCI M P L G	7 440	7 440		
61320300	LOCATIONS PARKING 208 GERMAIN	1 625	1 205	420	34.85
61320400	SCI MB INVEST LOYER ELNE	3 200		3 200	
61350000	LOCATIONS MOBILIERES	2 412	2 282	131	5.72
61350200	LOGICIEL GEMO	7 529	9 900	2 371-	23.95-
61400000	CHARGES LOCATIVES	3 980	1 242	2 738	220.52
61500000	ENTRETIEN & REPARATION	6 539	7 959	1 420-	17.84-
61560000	MAINTENANCE	3 994	4 140	145-	3.51-
61600000	ASSURANCES	6 260	3 776	2 485	65.81
61610000	ASSURANCE DES EMPRUNTS	480	756	277-	36.60-
61620000	ASSURANCE LEASING	38		38	
61700000	ETUDES ET RECHERCHES	26		26	
61810000	DOCUMENTATION GENERALE	15	167	153-	91.32-
62200000	CION TICKET RESTO	240		240	
62220000	COMMIS COURTAGE/VTE	32 171	19 725	12 447	63.10
62260000	HONORAIRES COMPTABLES	5 601	6 036	435-	7.21-
62261000	AUTRES HONORAIRES	1 234		1 234	
62270000	FRAIS D'ACTES ET CONTENT	113	112	1	0.68
62310000	ANNONCES ET INSERT PUB	6 686	7 631	945-	12.38-
62340000	CADEAUX A LA CLIENTELE	9 699	12 895	3 196-	24.78-
62510000	FRAIS DE DEPLACEMENT GERANT	3 704	10 125	6 421-	63.42-
62510100	FRAIS DEPLACEMENT SALARIE	5 553	7 093	1 540-	21.71-
62510500	FRAIS IK GERANT	12 361	19 687	7 326-	37.21-

Certifié conforme à l'original

Société GB FINANCES
66000 PERPIGNAN

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

		Exercice N 30/06/2017 12	Exercice N-1 30/06/2016 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
62560000	MISSIONS ET RECEPTIONS TTC	11 203	8 304	2 899	34.91
62600000	FRAIS P T T	3 491	9 272	5 781-	62.35-
62601000	M TX COM SITE INTERNET	2 554	883	1 671	189.31
62610000	TELEPHONE ET INTERNET	5 901		5 901	
62700000	SERVICES BANCAIRES	2 889	1 945	944	48.50
62800000	DIVERS (COTISATION)	647		647	
62810000	COTISATION FONDS MEDIA	4 780	3 131	1 650	52.69
		57 699	39 751	17 947	45.15
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES		27 999	24 671	3 328	13.49
63110000	TAXE SUR LES SALAIRES	1 334	1 585	251-	15.84-
63120000	TAXE D'APPRENTISSAGE	1 079	1 632	553-	33.89-
63130000	FORMATION PROFESSIONNELLE	292		292	
63330000	CFP	3 233	1 466	1 767	120.53
63511000	CFE	261	263	2-	0.76-
63530100	CVAE	278	190	88	46.16
63540000	DROITS D'ENREG ET TIMBRE		9 944	9 944-	100.00-
63700000	AUTRES IMPOTS ET TAXES	14 803		14 803	
63789000	CSG DEDUCTIBLE	8 420		8 420	
63789100	CSG NON DEDUCTIBLE				
		386 021	376 963	9 058	2.40
SALAIRES ET TRAITEMENTS		221 796	223 876	2 080-	0.93-
64110000	SALAIRES,APPOINTEMENTS	856-	747-	109-	14.56-
64120000	CONGES PAYES	82 540	153 833	71 293-	46.34-
64400000	REMUNERATION BORSOTTO GILLES	82 540		82 540	
64401000	REMUNERATION BORSOTTO PERRINE				
		149 736	135 571	14 165	10.45
CHARGES SOCIALES		87 461	92 716	5 255-	5.67-
64500000	CHARGES S SOCIALE & PREVO	2 400		2 400	
64510000	FORFAIT SOCIAL PEE	846-	654-	191-	29.26-
64520000	CHARGES SUR CONGES PAYES	4 700	5 779	1 079-	18.68-
64540000	CHARGES PATRON TICKET RESTO	12 000	5 760	6 240	108.33
64580000	ABONDEMENT PEE	37 096	39 430	2 334-	5.92-
64600000	RSI GILLES	12 053		12 053	
64605000	RSI PERRINE	1 676		1 676	
64610000	LOI MADELIN GILLES	265	1 709	1 444-	84.47-
64611000	LOI MADELIN PERRINE	1 043		1 043	
64750000	MEDECINE DU TRAVAIL		840	840-	100.00-
64800000	AUTRES CHARGES DE PE	8 113-	10 010-	1 897	18.95
64900000	CICE				
		16 677	18 103	1 426-	7.88-
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS					
68110000	DOT AMORT DES IMMOB	16 677	18 103	1 426-	7.88-
		119 454	99 546	19 908	20.00
AUTRES CHARGES		595		595	
65110000	FRANCHISE MEILLEUR TAUX	94 130	99 538	5 409-	5.43-
65110100	REDEVANCE SUR CA PERPI	24 529		24 529	
65110200	REDEVANCE SUR CA ELNE	200	8	192	NS
65800000	CHARGES DIVERSES DE GESTIONS				
Total des Charges d'exploitation		926 020	849 055	76 965	9.06
Résultat d'exploitation		216 636	91 183	125 453	137.58

OPTIM EXPERTISE

Société GB FINANCES
66000 PERPIGNAN

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/06/2017 12	Exercice N-1 30/06/2016 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	553	131	422	322.39
76400000 REV DES VALEURS DE PLACEMENTS		131	131-	100.00-
76800000 AUTRES PROD FINANCIERS	553		553	
Total des Produits financiers	553	131	422	322.39
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	1 084	7 972	6 889-	86.41-
66110000 INTERETS DES EMPRUNTS	1 084	4 717	3 633-	77.03-
66160000 INTERETS BANCAIRES		17	17-	100.00-
66800000 AUTRES CHARGES FINANCIERES		3 238	3 238-	100.00-
Total des Charges financières	1 084	7 972	6 889-	86.41-
Résultat financier	530-	7 841-	7 311	93.24
Résultat courant avant impôts	216 105	83 342	132 764	159.30
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION	5 829	497	5 332	NS
77100000 PROD EXCEPT S/OP GESTION	5 829		5 829	
77200000 PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR EX		497	497-	100.00-
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS EN CAPITAL	8 878		8 878	
77520000 PRODUIT CESSION IMMO CORPORELL	7 078		7 078	
77560000 CESSION IMMO FINANCIERE	1 800		1 800	
Total des Produits exceptionnels	14 707	497	14 210	NS
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION	694	34	660	NS
67120000 PENALITES,AMENDES	694	34	660	NS
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS EN CAPITAL	23 625		23 625	
67520000 VNC IMMO CORPORELLES	21 745		21 745	
67560000 VNC IMMO FINANCIERE	1 880		1 880	
Total des Charges exceptionnelles	24 319	34	24 285	NS
Résultat exceptionnel	9 612-	463	10 075-	NS
IMPOTS SUR LES BENEFICES	59 807	17 620	42 187	239.43
69500000 IMPOTS SUR LES BENEFICES	59 807	17 620	42 187	239.43
Total des produits	1 157 916	940 867	217 049	23.07
Total des charges	1 011 229	874 682	136 548	15.61
Bénéfice ou perte (Produits - Charges)	146 687	66 185	80 502	121.63

Exemplaire original

Date	Tableau de cohérence des liasses fiscales	Référence	Page
18/09/2017	Client GB Société GB FINANCES 70 RUE MARECHAL FOCH 66000 PERPIGNAN		1
Collaborateur AJ BN		Exercice 01/07/2016 30/06/2017	

Tableau fiscal	N° ligne	Tableau fiscal	N° ligne	Ecart	Observations
2053	HD	2053	Détail produits exceptionnels	0	
2053	HH	2053	Détail charges exceptionnelles	(0)	
2058C	YY				TVA collectée à zéro
2058C	YZ				TVA déductible à zéro

Formulaire obligatoire
(article 223 du Code général des impôts)

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

Liberté Égalité Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

N° 2065-SD
2017

IMPOT SUR LES SOCIETES

Exercice ouvert le 01072016	**et clos le** 30062017	**Régime simplifié d'imposition**	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe		**Régime réel normal**	X
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre		**Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case**	
Si vous êtes l'entreprise soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (article 223-I-1 quinquies C du CGI)		**Si vous êtes une entreprise désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD**	

Si une autre entreprise a été désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258, indiquer le nom et la localisation

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:	Adresse du siège social:
Société GB FINANCES	70 RUE MARECHAL FOCH
SIRET 7 5 2 4 6 7 9 6 9 0 0 0 1 6	66000 PERPIGNAN
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées

Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal — Bénéfice imposable à 33 1/3%: 162 267 — Bénéfice imposable à 15% et/ou 28%*: 38 120 — Déficit:

2 Plus-values

PV à long terme imposables à 15% — Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets à 15%

PV à long terme imposables à 19% — Autres PV imposables à 19% — PV à long terme imposables à 0% — PV exonérées (art. 238 quindecies)

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprises nouvelles, art 44 sexies — Jeunes entreprises innovantes — Zones franches urbaines — Pôle de compétitivité

Entreprises nouvelles, art 44 septies — Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies — Autres dispositifs — Zone de restructurationde la défense art. 44 terdecies

Sociétés d'investissements immobiliers cotées — Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) — Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W — dans le secteur du logement social, art. 244 quater X

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065 par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du code général des impôts. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr
Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessible sur le site www.impots.gouv.fr dans la rubrique Recherche de formulaires, numéros d'imprimés 2032 ou 2033, formulaires 2032-NOT ou 2033-NOT

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:
OPTIM EX ELNE
RUE DES POMMIERS
RESIDENCE LE GALIEN
66200 ELNE
Tél: 04-68-..-50-66

Nom et adresse du conseil:
Tél:

Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:
N° d'agrément du CGA
Tél:

Identité du déclarant:
Date 18/09/2017 Lieu PERPIGNAN
Qualité et nom du signataire. GERANT
Signature BORSOTTO GILLES

Certifié conforme à l'original

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2017 et ayant cessé en 2017 préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD à la rubrique « NOUVEAUTES »)

Formulaire obligatoire
(article 223 du Code général des impôts)

IMPOT SUR LES SOCIETES

N° 2065 bis-SD
2017

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

E. REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a		payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)					c	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					d	
					e	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)					f	
					g	
					h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)					i	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					j	
Montant des revenus répartis (5)					Total (a à h)	

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI)
- SARL, tous les associés ;
- SCA, associés gérants ;
- SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ;
- SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou copartcipants

Pour les S.A.R.L. : Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.

1	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit 2	Année au cours de laquelle le versement a été effectué 3	Montant des sommes versées : à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits. 4	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement. Indemnités forfaitaires. 5	Remboursements. 6	à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les Indemnités forfaitaires. 7	Remboursements. 8
M BORSOTTO GILLES GERANT 13 RUE VICTOR HUGO 66620 BROUILLA	415	2017	90 804				
Mme MAUREL PERRINE ASSOCIE 16 B RUE DU 11 NOVE 66550 CORNEILLA LA RIVIERE	85	2017	82 540				

*** NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)**

*** ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)**

Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)	221 796	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)	32 171	MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

Cerfa conforme à l'original

GB FINANCES
SARL
au capital de 5000 euros
Siège social : 70 Rue Maréchal FOCH
66000 PERPIGNAN
752467969 RCS PERPIGNAN

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 25 SEPTEMBRE 2017

A 10h30 ,

Les associés de la société GB FINANCES SARL au capital de 5000 euros, divisé en 500 parts de 10 euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, 70 Rue Maréchal Foch 66000 PERPIGNAN sur convocation de la gérance.
Sont présents :
Mr BORSOTTO Gilles, propriétaire de 415 parts sociales.

Mme BORSOTTO MAUREL Perrine 85 parts sociales.

Associée de la Société et représentant en tant que tels la totalité des parts sociales composant le capital de la Société.

Dès lors, l'Assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

L'Assemblée est présidée par Mr Gilles Borsotto, gérant.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 30/06/2013 et quitus à la gérance ; affectation du résultat de l'exercice et rapport de gestion établi par la gérance,

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 30/06/2014 et quitus à la gérance ; affectation du résultat de l'exercice et rapport de gestion établi par la gérance,

-Approbation des comptes de l'exercice clos le 30/06/2015 et quitus à la gérance ; affectation du résultat de l'exercice et rapport de gestion établi par la gérance,

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 30/06/2016 et quitus à la gérance ; affectation du résultat de l'exercice et rapport de gestion établi par la gérance,

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 30/06/2017 et quitus à la gérance ; affectation du résultat de l'exercice et rapport de gestion établi par la gérance,

-Libération du capital appelé lors de la constitution.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- la feuille de présence,

- les comptes annuels (bilan, compte de résultat) et les déclarations fiscales des exercices clos au 30/06/2013,30/06/2014, 30/06/2015, 30/06/2016, 30/06/2017.

- *le rapport d'ensemble sur l'activité de la* Société au cours des exercices clos au 30/06/2013,30/06/2014, 30/06/2015, 30/06/2016, 30/06/2017.

- le texte des résolutions proposées,

- le rapport spécial de l'exercice clos au 30/06/2017 sur les conventions visées à l'article L. 612-5 du Code de commerce,

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président présente et commente les comptes des exercices clos au 30/06/2013,30/06/2014, 30/06/2015, 30/06/2016, 30/06/2017 avant de donner lecture à l'Assemblée du rapport sur l'activité de la Société établi par la gérance sur les exercices clos au 30/06/2013,30/06/2014, 30/06/2015, 30/06/2016 , 30/06/2017.et des rapports spéciaux sur les conventions visées par l'article L. 612-5 du Code de commerce établis au titre des exercices clos au 30/06/2017.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte
Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 30/06/2017 dans les formes prévues à l'article 1856 du Code civil et 41 du décret du 3 juillet 1978, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

L'assemblée générale constate au cours de l'exercice clos le 30/06/2017 que les résultats font apparaitre un bénéfice de 146687 euros qu'elle décide d'affecter de la façon suivante :

Bénéfice de l'exercice	146687 euros
Au compte « report à nouveau »	285440 euros

Cette résolution est adoptée à la majorité des voix, 500 voix ayant voté pour;

L'ordre du jour étant épuisé, la Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé et paraphé après lecture par les associés présents.

Fait à Perpignan le 25 septembre 2017

Gilles BORSOTTO MAUREL BORSOTTO PERRINE

GB FINANCES
70, rue Maréchal Foch
66000 PERPIGNAN
Tél. : 04 68 37 45 20 - Fax : 04 68 37 45 21
RCS Perpignan 752 467 989